

# Plan Local d'Urbanisme

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 10 novembre 2003	prescrite le :
arrêtée le : 28 juin 2006	arrêtée le :
approuvée le : 23 mai 2007	approuvée le :
modifiée le :	modifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .1.1

**ANNEXE  
SANITAIRE  
EAU POTABLE  
NOTICE**

VU pour être annexé à la délibération du :  
23 mai 2007

agence d'aménagement et d'urbanisme



**COMMUNE DE VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"**

**I - DONNÉES GÉNÉRALES**

**A - Situation administrative :**

Maître d'ouvrage : le Syndicat d'adduction des Eaux de Sens-Nord-Est  
Mode d'exploitation : affermage à la S.A.U.R. de Sens

**B - Population :**

population actuelle : 1 203 habitants  
population future :

**II - ÉTAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

**A - Ressources :**

À l'origine, le bourg était alimenté depuis une source de la Craie, située sur le territoire de la commune de Courgenay. Une canalisation gravitaire de 9 000 mètres desservait un réservoir de mise en charge implanté au Nord du bourg.

La faiblesse du débit transitant dans cette canalisation et la faible altitude du réservoir ont amené la commune à effectuer des recherches d'eau dans la vallée de la Vanne, et à créer un réservoir à une cote supérieure.

Un nouveau point d'eau a pu être créé et l'ensemble de la commune est alimenté depuis ce nouveau réservoir où sont refoulées les eaux en provenance du forage de la Vanne.

Les ressources en eau, en provenance du captage de la Vanne, sont d'environ 2 200 m<sup>3</sup>/jour.

**B - Stockage :**

Les ouvrages sont caractérisés par un puits (profondeur 30 mètres), d'un débit supérieur ou égal à 115 m<sup>3</sup>/h et équipé à 40 m<sup>3</sup>/h, et par un réservoir bi-cuve au sol de 750 m<sup>3</sup>. Il existe également une station de reprise équipée à 20 m<sup>3</sup>/h.

**C - Réseau :**

Les conduites de distribution sont en fonte, joints collés ou plomb. En ce qui concerne la défense incendie, celle-ci est assurée de façon satisfaisante sur l'ensemble du bourg.

**III - DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT ACTUEL**

L'ensemble des ressources est très satisfaisant, et les installations en place sont actuellement suffisantes.